



Rapport d'Activité 2023

Vieille Ville-Sablettes MENTON

Communauté d'Agglomération de la riviera Française
16 rue Villarey
06500 MENTON
Tél. 04 92 41 80 30
www.riviera-française.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	page 3
Faits marquants	page 3
Présentation de l'Exploitation	Page 3-4
FREQUENTATION 2023	page 4
▪ Fréquentation Horaire	Page 4
▪ Fréquentation Abonnés	page 5
▪ Réservations en Ligne	Page 8
SYNTHESE GLOBALE FREQUENTATION 2023	page 9
SERVICE AUX CLIENTS	page 10
COMPTE RENDU D'EXPLOITATION	page 11
SUIVI DES RECLAMATIONS	page 11-12
Centre d'Appel Clients (CAC)	page 12
Centre de Contrôle National	page 13
RGPD	page 14
SECURITE/SURETE	page 14
COMPTE RENDU TECHNIQUE	page 15
ACTION COMMERCIALE 2023	page 17
OFFRES COMMERCIALES 2023	page 18
▪ Tarifs Forfaits et Abonnements Annuels 2023	page 19
▪ Tarifs Horaires 2023	page 20
COMPTE RENDU FINANCIER	page 21
RESULTATS	page 22-23
CALCUL DE LA REDEVANCE	page 24

INTRODUCTION

Le contrat de Délégation de Service Public signé le 30 Juillet 2012 entre la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française et Menton Parc Auto pour une durée de 30 ans est une concession pour la conception, la construction et l'exploitation du parking Vieille Ville-Sablettes.

Ce contrat prévoit en son chapitre VII que le délégataire doit présenter annuellement un compte-rendu permettant à l'Autorité Délégante de vérifier et contrôler le fonctionnement des conditions générales du contrat.

L'ouverture du parking ayant eu lieu le 03/12/2016, l'année 2023 est ainsi la septième année complète en exploitation.

L'annexe A17 a été modifiée en 2019 afin d'appliquer une gratuité de 30 minutes sur le parking Sablettes à compter du 1^{er} juin 2019, ceci afin d'assurer la cohérence avec les autres parkings Mentonnais qui proposaient déjà 30 minutes gratuites à leur clientèle horaire.

À noter que le retard de livraison des travaux d'aménagement de surface réalisés par la ville a impacté négativement la performance du parking lors des deux premières années d'exploitation.

Conformément à l'article 49 dudit contrat et en application des dispositions des articles L. 1411-3 et suivant du Code Général des Collectivités Territoriales, 52 de l'ordonnance 2016-65 du 29 janvier 2016 et 33 du décret 2016-86 relatifs aux contrats de concession, le Délégataire transmet à l'Autorité Délégante, chaque année avant le 1^{er} juin, un rapport relatif à l'exécution de la délégation de service public qui lui a été confiée, contenant des données comptables, une analyse de la qualité du service et une annexe comprenant un compte-rendu technique et financier. Une synthèse de ce rapport est présentée ci-après.

Faits marquants sur l'année 2023 :

Présentation de l'exploitation

Le parking Vieille Ville Sablettes est géré par une équipe d'exploitation de 4 salariés.

- 1 Chef d'Agence : M. SELLAS Thierry
- 1 Adjoint au chef d'agence
- 2 Agents d'Exploitation

Le parc de stationnement Vieille Ville Sablettes est relié aux Centres de Contrôle Nationaux, basés à Nice et Paris, qui assurent la gestion et la commande de l'ensemble des fonctionnalités des parkings 24h/24 et 7j/7.

En liaison phonique continue avec les usagers, ils permettent également les contrôles de sureté et de sécurité à distance, grâce aux équipements d'hypervision installés sur ce parking.

Le parking Vieille Ville-Sablettes de Menton se trouve en front de mer, à quelques pas du Centre Historique. Idéalement situé en face de la plage des Sablettes, le parc longe la Promenade de la Mer et le Vieux Port. C'est la solution idéale pour profiter de la Vieille Ville à pied et de balades sur le bord de mer.

Le parc de stationnement Vieille Ville Sablettes est accessible au public 24h/24h, 365 jours par an, pour les abonnés, pour les titulaires de forfaits ou de réservations et pour les visiteurs horaires même si les accès sont fermés de 21h à 6h.

Le parc compte 452 places sur 3 niveaux en infrastructure.

On y accède en véhicule au niveau de la Place Fontana, à pied au niveau de l'esplanade des Sablottes et également depuis le Quai Bonaparte avec un ascenseur panoramique.

Le bureau d'information et de souscription d'abonnement est ouvert du lundi au samedi de 11h00 à 12h30 et de 14h30 à 16h00.

Les principaux équipements d'exploitation sont :

- 3 Caisses automatiques
- 2 Bornes d'entrée véhicules
- 2 Bornes de sortie véhicules
- 1 Accès piéton par ascenseur panoramique
- 4 Accès piéton par escalier
- Toilettes publiques
- 10 places handicapés situées sur les 3 niveaux
- 17 places 2 roues situées sur les 3 niveaux
- 10 places recharge véhicules électriques (situées au niveau -1)

FREQUENTATION HORAIRE ANNEE 2023 :

Fréquentation Horaire Année 2023

Parcs	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Total 2023	9 752	9 640	5 976	11 978	9 892	12 879	19 456	18 502	12 920	8 026	5 688	5 911	130 620
Total 2022	9 771	10 671	5 210	10 402	10 715	14 036	18 821	18 251	11 238	9 005	5 167	6 153	129 440
2023/2022	-0,2 %	-9,7 %	14,7 %	15,2 %	-7,7 %	-8,2 %	3,4 %	1,4 %	15 %	-10,9 %	10,1 %	-3,9 %	1 %

Chiffre d'Affaires Horaires Année 2023

Parcs	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Total 2023	39 257€	46 936€	24 416€	49 642€	41 922€	60 009€	89 571€	88 261€	57 251€	34 283€	21 858€	19 209€	572 61 €
Total 2022	34 197€	46 845€	19 850€	41 644€	42 739€	60 620€	86 648€	87 158€	51 126€	39 278€	21 437€	21 506€	553 048€
2023/2022	14,8 %	0,2 %	23 %	19,2 %	-1,9 %	-1 %	3,4 %	1,3 %	12 %	-12,7 %	2 %	-10,7 %	4%

Il est important de rappeler qu'une augmentation des tarifs horaires a été appliquée à partir du mois de juillet 2022 (+5% la première heure, +6,5% pour 24h).

Par conséquent, malgré une baisse de fréquentation au premier semestre, cette augmentation de tarifs a conduit à des résultats en hausse en termes de chiffre d'affaires. Une hausse qui est accentuée par une progression du ticket moyen sur une grande partie de l'année.

Le troisième trimestre montre une légère progression par rapport à 2022 avec un ticket moyen stable.

A l'inverse, les 3 derniers mois sont en baisse tant au niveau de la fréquentation qu'au niveau du ticket moyen, impactant négativement le chiffre d'affaires du parc.

En conclusion, sur l'année, du fait de l'augmentation tarifaire et de bons résultats sur la période estivale, le chiffre d'affaires global atteint +4% pour une fréquentation stable en comparaison à 2022.

L'année 2022 marque la fin de la période de la crise sanitaire liée au Covid 19 qui avait impactée fortement l'exploitation du parking durant les années 2020-2021.

DONNÉES ABONNES 2023

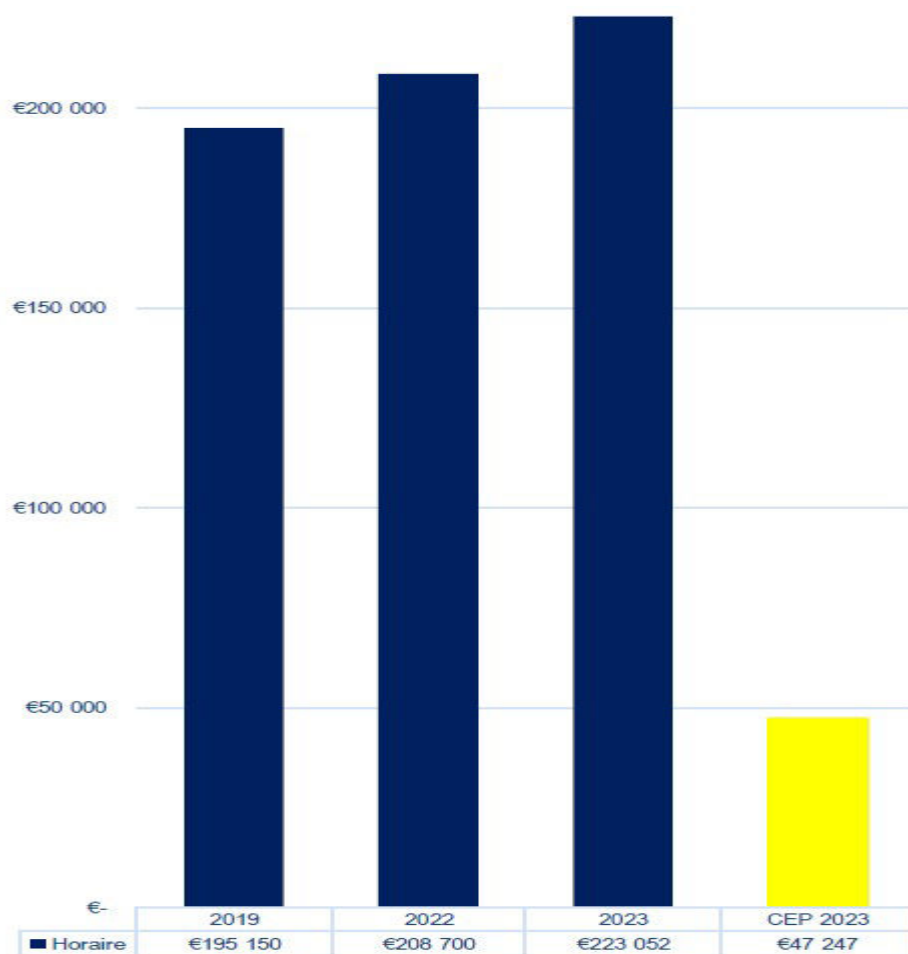
Fréquentation abonnés 20223

Parc	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL
TOTAL 2023	266	270	272	276	281	282	280	277	277	287	269	281	3318
TOTAL 2022	282	274	275	283	268	267	267	262	258	258	263	265	3222
2023/2022	-5.7%	-1.5%	-1.1%	-2.5%	4.9%	5.6%	4.9%	5.7%	7.4%	11.2%	2.3%	6%	3%

Chiffre d'Affaires Abonnés 2023 (HT)

Parc	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov	Déc	TOTAL
TOTAL 2023	18 050 €	17 734 €	18 724 €	18 625 €	19 255 €	19 050 €	19 243 €	19 088 €	18 895 €	17 819 €	17 982 €	18 587 €	223 052 €
TOTAL 2022	17 563 €	16 716 €	17 499 €	17 345 €	17 625 €	17 779 €	18 014 €	16 795 €	17 214 €	17 010 €	17 321 €	17 819 €	208 700 €
2023/2022	2.8 %	6.1 %	7 %	7.4 %	9.2 %	7.1 %	6.8 %	13.7 %	9.8 %	4.8 %	3.8 %	4.3 %	7 %

Evolution du chiffre d'affaires Abonnés



Pour les abonnements, l'augmentation de tarifs a eu lieu à partir du 1^{er} janvier 2023. Celle-ci n'a impacté dans un premier temps que les nouveaux contrats, puis progressivement les contrats postérieurs à 2021, à partir de leur date de renouvellement.

La décision a été prise de réguler la prise d'abonnement, afin de privilégier la clientèle horaire et estivale, en particulier sur la période estivale.

En conclusion, sur l'année, avec la stabilisation du nombre d'abonnés et l'augmentation des tarifs, le chiffre d'affaires a progressé de 7 %.

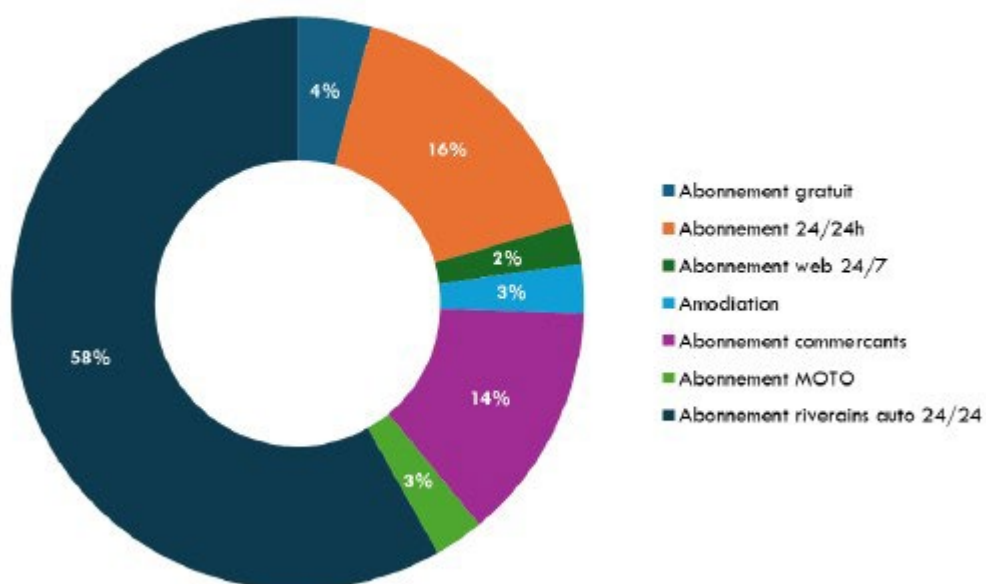
SYNTHESE ABONNES 2023 – REPARTITION

Libellé produit	Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct.	Nov	Déc	Total	Moyenne 2023	Moyenne 2022
Abonnement Gratuit	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	144	12	12
Abonnement 24h/24	38	43	44	45	48	50	51	51	47	49	50	50	566	47	34
Abonnement Web 24/7	8	8	8	8	7	7	7	7	6	5	5	5	81	7	7
Amodiation	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	96	8	8
Abonnement commerçants	41	40	41	39	39	40	39	39	39	37	37	37	468	39	44
Abonnement MOTO	8	8	8	8	8	9	8	8	8	8	8	8	97	8	9
Abonnement riverains Auto	164	164	166	166	168	171	171	170	169	171	169	168	2017	168	167
TOTAL	279	283	287	286	290	297	296	295	289	290	289	288	3469	289	281

Le nombre d'amodiataires en 2023 reste à 8.

Aucune nouvelle demande d'amodiation n'a été formulée malgré les 8 places encore disponibles

Répartition des badges par type de contrat - 2023



SYNTHESE RESERVATIONS EN LIGNE 2023 :

Chiffre d'Affaires Réservations Année 2023 (HT)

Parc	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov	Déc	TOTAL
TOTAL 2023	3 801 €	5 833 €	2 712 €	5 430 €	5 204 €	9 435 €	13 719 €	18 475 €	6 044 €	2 692 €	1 425 €	4 337 €	79 107 €
TOTAL 2022	1 692 €	4 394 €	1 514 €	4 316 €	4 267 €	8 707 €	13 771 €	15 054 €	4 161 €	3 145 €	805 €	2 036 €	63 862 €
2023/2022	124,6 %	32,7 %	79,1 %	25,8 %	22 %	8,4 %	-0,4 %	22,7 %	45,3 %	-14,4 %	77 %	113 %	24 %

Le chiffre d'affaires de la réservation provient de plusieurs sources :

- La réservation en ligne sur le site www.interparking.fr
- La vente de forfait sur les parcs

Au même titre que le chiffre d'affaires horaire, il faut tenir compte de l'augmentation qui a eu lieu sur appliquée au 1^{er} juillet 2022 (+6,7% en moyenne).

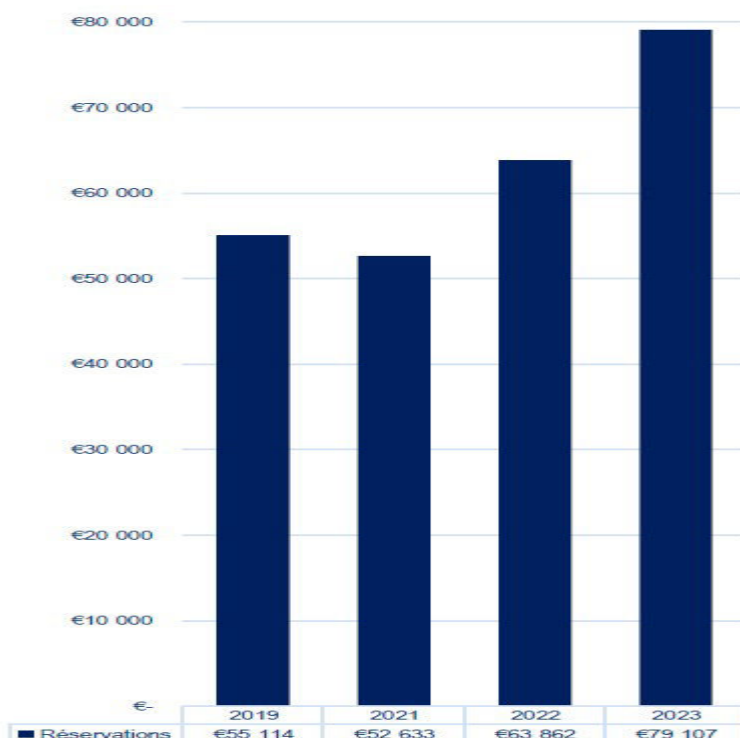
Par définition, la réservation étant souscrite en amont, le chiffre d'affaires ne reflète donc pas précisément la période d'utilisation. Le comparatif mensuel est donc délicat à réaliser.

Par ailleurs, il est constaté qu'en analysant les chiffres de la plateforme de réservation, que le délai moyen d'anticipation est passé de 16 jours en 2022 à 22,5 jours en 2023.

Il est à observer pour 2023 une tendance générale positive sur l'année.

Des résultats en nette progression, la hausse des tarifs sur le premier semestre, conjuguée à des séjours longs de la clientèle réservataire permettent d'enregistrer une progression du chiffre d'affaires de 24%.

Evolution du chiffre d'affaires Réservations



Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20240930-157-2024-DE
Date de télétransmission : 15/10/2024
Date de réception préfecture : 15/10/2024

SYNTHESE GLOBALE 2023 :

Chiffre d'Affaires Année 2023 (HT)

Parc	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov	Déc	TOTAL
TOTAL 2023	61 108 €	70 503 €	45 852 €	73 697 €	66 381 €	88 494 €	122 533 €	125 824 €	82 190 €	54 794 €	41 265 €	42 133 €	874 774 €
TOTAL 2022	53 452 €	67 955 €	38 863 €	63 305 €	64 631 €	87 106 €	118 433 €	119 007 €	72 501 €	59 433 €	39 563 €	41 361 €	825 610 €
	14,3 %	3,7 %	18 %	16,4 %	2,7 %	1,6 %	3,5 %	5,7 %	13,4 %	-7,8 %	4,3 %	1,9 %	6 %

Le chiffre d'affaires total a augmenté de + 49 k€, soit +6% en 2023, par rapport à 2022.

+ 19,5 k€ en rotation horaire (+4%)

+ 14,3 k€ en abonnements (+7%)

+ 15,2 k€ en réservations (+24%)

Répartition des différentes catégories dans le chiffre d'affaires global :

- Horaires 65,5 %
- Abonnées 25,5 %
- Réservations 9 %

Comparaison des résultats par catégories aux comptes prévisionnels :

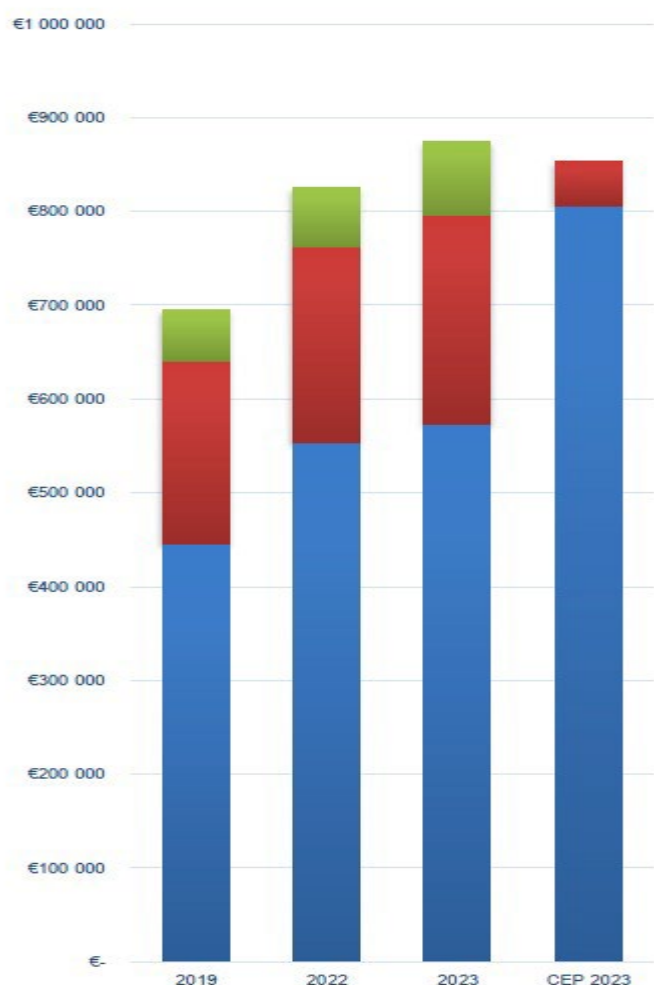
- Horaires -29 %
- Abonnées +472 %
- Réservations +100 % (pas de CEP)

2023 est la première année où les résultats dépasseront le CEP (+2,5 %).

À noter que le CA réservation n'avait pas été prévu initialement dans le contrat.

Rappelons que selon le contrat de la DSP, les grilles tarifaires auraient déjà pu être réévaluées en 2021, cette hausse tarifaire qui en raison de la crise sanitaire n'a pas été réalisée. Elle a été effectuée au 1^{er} juillet 2022.

Evolution du chiffre d'affaires – Global



Légende tableau évolution du chiffre d'affaires – global :

- Bleu : Horaires
- Rouge : Données
- Vert : Réservations

LES SERVICES CLIENTS

Au sein du parking, il est proposée toute une gamme de services, basée sur les principes de qualité, de confort et de convivialité tels que :

- Des places PMR.
- Des places de stationnement petits véhicules.
- Des bornes de recharge électriques.
- Des places motos.
- Le prêt de parapluies.

- Des toilettes publiques.
- La mise à disposition d'un booster de démarrage.
- Un espace d'accueil avec du café et de l'eau.
- Un affichage sur les différents produits.
- Une écoute, un conseil et une assistance soignée.
- Un distributeur de boissons.
- Un défibrillateur automatisé externe.
- Des diffuseurs de parfum.
- Divers modes de paiement : Espèce, CB GR Total, Pcard, LiberT...
- La réservation de forfaits en ligne via le site internet www.interparking.fr
- De la musique.
- Un guidage à la place.

Un ascenseur panoramique permettant l'accès au quai Bonaparte et à la plage des Sablettes

COMPTE RENDU D'EXPLOITATION

La Pcard : Un produit Interparking

La PCARD permet aux clients d'INTERPARKING affiliés d'entrer et de sortir des parkings sans ticket, et sans passer par les caisses.

La Pcard : la solution mobilité

Les avantages de la Pcard sont :

- Gratuite et sans engagement pour les particuliers.
- Permet d'entrer et de sortir de façon illimitée dans les parkings et ce 24h/24 – 7j/7.
- Evite les files d'attente aux caisses ce qui représente un gain de temps appréciable.
- Évite la manipulation d'argent lors des paiements et apporte plus de sécurité aux usagers.
- Permet de suivre le détail de ses transactions sur le site <https://pcard.fr/> et facilite la clarté et le contrôle de son budget.
- La Pcard permet aux professionnels de récupérer la TVA.
- La Pcard permet le paiement « sans contact ».

Simple d'utilisation, gratuite et sans engagement.

La Pcard n'a que des avantages. Elle permettra l'accès à des offres promotionnelles sur le stationnement ainsi que le cumule avec d'autres offres.

En France, elle permet de bénéficier à chaque passage de réductions allant jusqu'à -30% dans tous les parkings Interparking du réseau Pcard.

Suivi des réclamations :

Toute réclamation reçue est enregistrée.

- ▶ Interparking assure ainsi que chaque client a bien reçu une réponse appropriée.
- ▶ En cas de retard de réponse, une relance est envoyée au responsable du site concerné.

Dans un Esprit de Qualité, 2 indicateurs de suivi ont été mis en place :

- KPI1 – Cet indicateur mesure le temps de première réponse au Client – Sur Sablettes, 100% des réponses sont faites dans un délai inférieur à 48 h.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20240930-157-2024-DE
Date de télétransmission : 15/10/2024
Date de réception préfecture : 15/10/2024

- KPI2 – Cet indicateur mesure le temps de clôture de la réclamation. Sur Sablottes, 54% des réponses sont faites dans un délai inférieur à 5 jours.
 - Sur 2023, INTERPARKING a recensé 13 réclamations :
- ▶ 11 problèmes de doubles paiements
 - ▶ 1 problème de paiement
 - ▶ 1 problème d'accès parking

Centre d'Appels Clients (CAC) :

Le CAC est une plateforme qui centralise :

- Les canaux de contact : (n° cristal 0 970 140 111*, mail, formulaire de contact, réseaux sociaux, etc).
- Les informations pratiques (localisation des parkings), tarifs (abonnements, forfaits), services complémentaires.
- Les réclamations clients (en vue d'un traitement facilité par les centres d'exploitations).
- Le CAC est constitué d'une équipe trilingue (Français, Anglais et Italiens), dont les missions sont :
 - Répondre aux demandes clients.
 - Fidéliser la clientèle (premier contact à l'après-vente).
 - Traiter les réclamations et les faire remonter au service exploitation des sites tout en apportant une réponse aux clients.

Le CAC est disponible du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Boîte mail : contact-france@interparking.com (réponse sous 1 semaine garantie).

En 2021, le centre d'appel clients s'est équipé d'un logiciel de gestion de la relation client (GRC) ou connu aussi sous le nom de CRM (Customer Relationship Manager).

L'objectif n° 1 est d'améliorer la satisfaction client.

En mai 2023, Interparking a franchi une nouvelle étape avec une réorganisation stratégique. Le service client se divise désormais en deux pôles majeurs :

- ▶ Le pôle Centre de Relation Client (CRC) : fournit une assistance et informe au mieux les clients sur divers produits.
- ▶ Le pôle Administration des Ventes (ADV) : assure la gestion de la clientèle liée à Interparking par contrat (abonnement, Pcard).

L'équipe est composée de :

- 1 responsable marketing et relation client ;
- 1 responsable ADV
- 2 gestionnaires ADV
- 1 responsable CRC
- 2 gestionnaires Front Office
- 1 gestionnaire Back Office/RGPD

Quelques chiffres :

En 2023, le Centre d'Appel Clients, c'est :

- ▶ La gestion administrative de 65 parcs sur 17 villes différentes.
- ▶ Environ 65 000 dossiers traités dont :
 - 73% du flux se fait par mail
 - 27% du flux se fait par voie téléphonique

Quelques chiffres sur Menton

En 2023, le Centre d'Appel Clients a répertorié près de 716 dossiers.

- ▶ 46% du flux concernait les abonnements
- ▶ 46% du flux concernait les Horaires
- ▶ 5% du flux concernait les Réclamations
- ▶ 1% du flux concernait le RGPD
- ▶ 2% du flux concernait « Autres »

Centre de Contrôle National (CCN)

Pour renforcer ses équipes sur le terrain, Interparking a connecté l'ensemble de ses parkings à 2 centres de contrôle nationaux (CCN) basés à Paris et à Nice. Disponible 24h/24, 7j/7, leurs interventions à distance permettent de garantir une aide et une assistance non-stop, et de renforcer la sécurité des parkings grâce aux réseaux de caméras de vidéoprotection et aux systèmes d'alarmes connectés (GTC).

Les opérateurs CCN sont à disposition des clients via les interphones situés sur les bornes et sur les caisses automatiques. Les CCN sont ainsi en mesure d'assurer à distance la gestion courante des exploitations.

Les CCN assurent une continuité de services tels que :

- L'assistance au paiement (ticket illisible, ticket perdu, forfait) ;
- L'aide à la personne ;
- Les demandes de renseignements ;
- Le déclenchement d'intervention sur incidents techniques (péage, alarme...) ;
- Le soutien de l'équipe d'exploitation ;
- Le lien avec le client ;
- L'appel des secours (pompiers, police, société de sécurité) en cas d'urgence.

En gérant l'ensemble des fonctionnalités des parkings, les CCN permettent de maintenir la surveillance des parkings 24h/24 et d'assurer un contact continu avec le client.

Les agents du CCN font appel à l'équipe d'exploitation dès lors qu'un problème technique ne peut être résolu à distance.

Un agent en poste ou en astreinte intervient dans un délai de 30 minutes maximum.

Pour l'année 2023 sur le parking Vieille Ville Sablettes :

- 17 180 sollicitations
- 14 531 mises en communication
- 2 235 alarmes techniques
- Une vitesse de réponse moyenne de 10 secondes

Les CCN sont de véritables outils d'optimisation de gestion des exploitations et des relations clients.

Des procédures de test de connexions mensuels garantissent une grande qualité de gestion à distance.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le RGPD constitue le nouveau texte de référence européen en matière de protection des données à caractère personnel (DCP).

Afin d'être en conformité avec le RGPD, INTERPARKING a formé son personnel sur les règles à suivre et fait des modifications.

Interparking a modifié :

- Mise en place de la signature électronique des contrats ;
- Modification de CGV des abonnements ;
- Modification du règlement intérieur ;
- Mise en place de films de confidentialité sur les écrans ;
- Mise en place des fiches reflex pour son personnel ;
- Mandaté une société d'archivage qui à retirer l'ensemble des archives présentes dans les Parcs.
- Externaliser l'archivage

Sécurité/Sureté

▪ **Sureté au travail :**

- Aucune agression du personnel en 2023, ni de déclaration d'agression de la clientèle.
- Plusieurs extincteurs percutés.

▪ **Sécurité au travail :**

- 1 accident du travail en 2023 (chute). Premier accident de travail depuis la mise en service du parking.
- Le personnel est équipé d'un PTI (Protection du Travailleur Isolé).

▪ **Sécurité Incendie :**

- Aucun sinistre incendie en 2023.
- Le personnel suit des formations périodiques « Equipier de Première Intervention » (EPI)
→ Formation sur la manipulation des extincteurs et les procédures d'évacuation.

▪ **Intrusion/Nuisances :**

- Intrusion et nuisances régulières de SDF et de scolaires, non répertoriées les années précédentes.
- Contrôle d'accès piétons de 21h à 6h ;
- Contrôle d'accès véhicules de 21h à 6h ;
- Contrôle CCN en dehors d'une présence physique sur place ;
- Le personnel effectue régulièrement des rondes dans le parc ;
- Un bouton d'appel service 24/24 est sur tous les équipements.

▪ **Assurance :**

- Interparking a déclaré en 2023, 2 sinistres de dommage aux biens :
 - 05/02/2023 : une caisse automatique vandalisée à l'aide d'un extincteur par de jeunes gens. Ce sinistre a fait l'objet d'un dossier d'assurance.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20240930-157-2024-DE
Date de télétransmission : 15/10/2024
Date de réception préfecture : 15/10/2024

- 23/03/2023 : un support de caméra de lecture de plaques minéralogiques a été percuté par un véhicule.
Ce sinistre n'a fait l'objet d'un dossier d'assurance car remplacé dans le cadre du remplacement global du matériel de péage.

COMPTE RENDU TECHNIQUE

Commission de sécurité :

La dernière commission de sécurité s'est tenue le 31 mars 2021, 5 ans après la Commission Communale de Sécurité (CCS) du 24 novembre 2016, avant l'ouverture du parking. Il a été obtenu un avis favorable à cette dernière commission.

À noter que l'ensemble des prescriptions relevées à cette occasion, ont été levées courant 2021 par les organismes et entreprises compétentes.

Bornes de recharge électriques :

Sur les 10 bornes de recharge électriques installées dans le parking, 1884 transactions abouties en 2023. Cela correspond à 28 460 kWh consommés, 11 325€ TTC, soit en moyenne 0,398€ / kWh. Un temps de transaction de 11 200 heures, pour seulement 2 799 heures de charge (ce point met en évidence une « occupation abusive » non négligeable de certains usagers). En moyenne, la puissance maximale absorbée est de 9,1 kW (la capacité maximale des bornes étant de 22kW).

Les contrats de maintenance :

Dans le cadre de la réglementation des établissements recevant du public (Parc de Stationnement – PS), des contrats de maintenance ont été renouvelés en 2023 :

Equipements installés et moyens techniques mis en œuvre dans le parc :

VIEILLE VILLE - SABLETTES			
Equipements	Descriptif		Maintenance
Péage	Marque	THALES	Contrat de maintenance
	Modèle	WILIX 400	Périodicité
		Borne d'entrée	2
		Borne de sortie	2
		Caisse automatique	3
		Barrières	4
		Lecteur de plaque	4
		Caisse manuelle	1
		Lecteur piéton	6
		Unité centrale de gestion	1
	Bornes SPC		
		Borne d'entrée	2
		Borne de sortie	2
Interphonie	Marque	COMMEND	Contrat de maintenance
	Modèle	GE300	Périodicité
Vidéosurveillance	Marque	DAHUA	Contrat de maintenance
		Caméras	28
		Enregistreur	1
Détection CO	Marque	DRAGER	Contrat de maintenance
	Modèle	30RS	Périodicité
	NB de voie	6	
	Nb de points de	24	Qui
Détection Incendie	Marque	NUGELEC	Contrat de maintenance
	Modèle		Périodicité
		13 déclencheur manuels	Qui

VIEILLE VILLE - SABLETTES			
Equipements	Descriptif		Maintenance
Extincteurs	Nombre	36	Contrat de maintenance
	Type	Poudre, Co, Eau	Périodicité
			Qui
Sprinklage	Marque	AMPERIS	Contrat de maintenance
	Nb de têtes	303	Périodicité
			Qui
Colonnes sèches	Marque		Contrat de maintenance
	Nb	4	Périodicité
			Qui
Pompes de relevage	Marque		Contrat de maintenance
	Nb	8	Périodicité
			Qui
Ascenseurs	Marque	KONE	Contrat de maintenance
	Type		Périodicité
	nb de niveaux	5	Qui
	Charge en kg		
Electricité		Blocs secours autonomes	Contrat de maintenance
		Contrôle périodique	Qui
Portes Automatiques	Marque	KONE	Contrat de maintenance
	Nb	2	Périodicité
			Qui
Borne de rechargement électrique	Marque	Total Energies	Contrat de maintenance
	Nb	10	Périodicité
	Puissance en Kva	22 Kva	Qui

Problèmes Techniques 2023 :

Sablettes :

Février :

- Remplacement d'une pompe de relevage hors service et étanchéisation des boîtes de dérivation associées.

Avril :

- Travaux de remplacement du matériel de péage du parc par du matériel THALES.

Mai :

- 24/05 – Mise en relation du nouveau matériel de péage avec le pilotage des panneaux d'affichage des places libres, en entrée du parc sur le jalonnement dynamique de la ville.

Juin :

- Connexion au système des bornes SPC. Mises au point et tests des différentes fonctionnalités en vue de la mise en service.

Juillet :

- 31/07 – Mise en service des bornes SPC.

Août :

- 09/08 – Réparation d'une importante fuite sur la canalisation d'alimentation en eau du sprinkler.

Septembre :

- 04/09 – remplacement de la carte d'analyse défectueuse de la centrale CO/NO.

Octobre :

- Travaux d'installation de la fibre optique en vue de l'augmentation de la vitesse et de la capacité du réseau informatique.

- 23/10 – Remplacement d'un clapet de pompe de relevage cassé qui neutralise le fonctionnement de la fosse + débouchage, curage et nettoyage des évacuations d'eau situées au bas des gaines de ventilation.

Novembre :

- 29/11 – Mise en service de la fibre et arrêt de la connexion via SDSL.

Décembre :

- 06/12 – Réparation et connexion du câble de transfert des données vers le panneau dynamique d'entrée du parc.

ACTIONS COMMERCIALES SUR 2023 :

Evènements commerciaux 2023

Relations Ville

Interparking est un partenaire dans l'organisation de divers évènements ou manifestations de la ville de Menton.

Pendant l'été 2023 des tickets permettant 1 sortie gratuite ont été fournis :

- 60 à l'office du tourisme pour faciliter l'organisation des manifestations tenues sur l'esplanade des Sablettes durant les mois de juillet et août ;
- 50 à l'association des amis du festival de musique de Menton, comme chaque année dans le cadre de notre partenariat.
- 2 cartes gratuites pour les mois de juillet et août, afin de faciliter le stationnement et le transport des personnes à mobilité réduite vers l'Handiplage des Sablettes.

NOEL A MENTON

- Gratuité du stationnement au parking pour tous, durant tous les week-ends de décembre
- Comme chaque année, pendant la période du marché de Noël, Interparking a proposé aux commerçants participants un forfait d'un mois à 100 € (-50%).

Partenariat CARE

- Ticket « une sortie » à 3.00€ pour les élus lors des conseils communautaires.
Aucune sollicitation pour l'année 2023.

SPL Ports de Menton

- Chèque -parking « une heure offerte » à 1.00€ pour les clients des pêcheurs des ports de Menton.
Aucune sollicitation pour l'année 2023.

OFFRES COMMERCIALES 2023 :

Avec la Pcard, -30 % de remise immédiate sur le tarif horaire.

Forfaits souscrit localement ou réservations en ligne sur www.interparking.fr
Des tarifs préférentiels pour les séjours de 1 à 30 jours.

La réservation en ligne sur le site www.interparking.fr ne permet plus de profiter des tarifs préférentiels qui étaient appliqués auparavant pour promouvoir cette facilité de réservation en ligne.

Le parking Vieille-Ville-Sablettes propose à sa clientèle des forfaits de 1 à 30 jours, à souscrire directement au bureau d'accueil ou à réserver en ligne sur la plateforme de réservation d'Interparking www.interparking.fr

Abonnement Annuel : Tarif Riverain et Tarif Commerçant

Des tarifs spéciaux sur les abonnements annuels sont accordés aux résidents du secteur Vieille Ville (sur un engagement de 12 mois minimum) :

- Une remise de 25 % par rapport au tarif public pour les habitants à l'année de la Vieille Ville, soit un tarif de 80€ TTC/mois.
- Une remise de 12 % par rapport au tarif public pour les commerçants-de la Vieille Ville, soit un tarif de 94€ TTC/mois.

Les nouveaux tarifs abonnés ont été appliqués aux nouveaux contrats qu'à partir du 1^{er} janvier 2023.

Tarifs 2023 – Exploitation

Le 1^{er} juillet 2022 les tarifs forfaits et réservations ont changés.

Les mêmes grilles seront désormais appliquées à l'ensemble des parkings de Menton pour une meilleure cohérence dans l'offre de stationnement de la ville.

Tarifs Horaires et Abonnées en 2023 :

PARKING

VIEILLE VILLE SABLETTES

06500 MENTON

ABONNEMENTS

ENGAGEMENT 12 MOIS

TARIFS TTC

Choisir le type d'abonnement et la périodicité de paiement

Auto 24h/24h

<input type="checkbox"/> Mensuel	107,00 €
<input type="checkbox"/> Trimestriel	309,00 €
<input type="checkbox"/> Annuel	1206,00 €

Auto Nuit (21h/7h)

<input type="checkbox"/> Mensuel	37,00 €
<input type="checkbox"/> Trimestriel	107,00 €
<input type="checkbox"/> Annuel	384,00 €

Moto 24h/24h permanent

<input type="checkbox"/> Mensuel	64,00 €
<input type="checkbox"/> Trimestriel	187,00 €
<input type="checkbox"/> Annuel	731,00 €

Tarifs Horaires et Abonnés en 2023 :



TARIFS

Prices - Prezzi

Payez par carte bancaire directement aux bornes de sortie

Pay by credit card at the exit barriers - Paga all'uscita con la carta di credito








15 min	Gratuit	6h15	9,20 €
30 min	Gratuit	6h30	9,40 €
45 min	1,60 €	6h45	9,60 €
1h	2,10 €	7h	9,80 €
1h15	2,70 €	7h15	10,00 €
1h30	3,20 €	7h30	10,20 €
1h45	3,70 €	7h45	10,30 €
2h	4,30 €	8h	10,50 €
2h15	4,80 €	8h15	10,60 €
2h30	5,30 €	8h30	10,70 €
2h45	5,70 €	8h45	10,80 €
3h	6,00 €	9h	10,90 €
3h15	6,30 €	9h15	11,00 €
3h30	6,60 €	9h30	11,10 €
3h45	6,90 €	9h45	11,20 €
4h	7,30 €	10h	11,30 €
4h15	7,50 €	10h15	11,40 €
4h30	7,70 €	10h30	11,50 €
4h45	7,90 €	10h45	11,60 €
5h	8,10 €	11h	11,70 €
5h15	8,30 €	11h15	11,80 €
5h30	8,50 €	11h30	12,00 €
5h45	8,70 €	11h45	12,10 €
6h	9,00 €	12h	12,20 €
		18 à 24h	14,70 €

Tout 1/4 h commencé est dû
Pour tout ticket perdu, forfait de 24 h / jour de stationnement

www.interparking.fr - contact-france@interparking.com - 09.70.140.111 (appel non surtaxé)

COMPTE RENDU FINANCIER

Résultats d'exploitation 2023 :

Compte Annuel MPA				Analyse 2023 Vs 2022		Analyse de variation Vs CEP		
	2022	2023	CEP 2023	Variation en K€	Variation en %	Variation en K€	Variation en %	Note détaillée
<i>Horaires</i>	553 048 €	572 613 €	809 160 €	20k€	4%	-237k€	-29%	Les produits sont en phase avec le CEP. L'écart des 328k€ correspond au traitement de la quote part des subventions sur investissement
<i>Pcard</i>	16 907 €	9 865 €		-7k€	-42%	10k€		
<i>Réervations</i>	63 862 €	79 106 €		15k€	24%	79k€		
Total horaire	633 816 €	661 584 €	809 160 €	28k€	4%	-148k€	-18%	
Abonné	208 699 €	223 011 €	47 241 €	14k€	7%	176k€	372%	
Loyers d'amodiation	5 555 €	5 555 €	46 823 €	0k€	0%	-41k€	-88%	
Autres produits	9 912 €	17 921 €	5 000 €	8k€	81%	13k€	258%	
Divers (Quote part subv. d'invest)	327 931 €	327 927 €		0k€	0%	328k€		
Total des produits	1 185 913 €	1 235 998 €	908 224 €	50k€	4%	328k€	36%	
<i>Superviseur Opérationnel</i>	- €	- €	49 554 €	0k€		50k€	-100%	
<i>Agents d'exploitation</i>	66 736 €	86 781 €	92 481 €	-20k€	30%	6k€	-6%	
<i>Service Technique</i>	16 366 €	16 865 €		0k€	3%	-17k€		
<i>Centres de contrôles</i>	15 738 €	16 218 €		0k€	3%	-16k€		
Frais de personnel	98 840 €	119 864 €	142 035 €	-21k€	21%	22k€	-16%	
Entretien & Maintenance	51 324 €	40 391 €	35 998 €	11k€	-21%	-4k€	12%	
Energies	78 945 €	114 310 €	22 056 €	-35k€	45%	-92k€	418%	
Administration	6 870 €	9 546 €	8 427 €	-3k€	39%	-1k€	13%	
Commissions	12 685 €	12 411 €	12 485 €	0k€	-2%	0k€	-1%	
Frais	- €	- €	2 081 €	0k€		2k€		
Sous-traitance (transport de fonds et sécurité)	8 635 €	8 362 €	8 323 €	0k€	-3%	0k€		
Assurance	8 847 €	6 816 €	15 606 €	2k€	-23%	9k€	-56%	
Taxes	61 237 €	70 690 €	72 876 €	-9k€	15%	2k€	-3%	
Récupération de charges locatives	350 €	4 497 €		4k€	1185%	4k€		
Frais de structure	43 295 €	44 615 €	44 737 €	-1k€	3%	0k€		
Frais de représentation	- €	- €	1 561 €	0k€		2k€		
Autres charges	7 €	7,1 €	20 808 €	0k€	-1%	21k€		
Charges locatives	- €	- €		0k€		0k€		
Loyers	2 598 €	1 200 €	3 945 €	1k€	-54%	3k€	-70%	
Provisions de recouvrement clients	269 €	7 445 €		-8k€	-2870%	-7k€		
Total des charges	-372 664 €	-431 161 €	-390 939 €	-58k€	16%	-40k€	10%	
EBITDA	813 249	804 837	517 285	-8k€	-1%	288k€	56%	
Total amortissements	-621 374	-623 846	-278 302	-2k€	0%	-346k€	124%	
Résultat économique	191 879	180 991	238 983	-11k€	-6%	-58k€	-24%	

QP à intégrer pour l'analyse
Activer Wind

Compte de Résultats 2023 – Société M.P.A

Rubriques	France	Exportation	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	912 564		912 564	858 316
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	912 564		912 564	858 316
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				819
Autres produits			5	22
PRODUITS D'EXPLOITATION			912 569	859 157
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			357 014	309 441
Impôts, taxes et versements assimilés			69 991	61 237
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immo. : dot. aux amort. (Dont amort. fonds. commercial)			623 846	621 374
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			7 445	550
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 207	2 605
CHARGES D'EXPLOITATION			1 059 504	995 207
RESULTAT D'EXPLOITATION			(146 935)	(136 050)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			12 314	5 865
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			12 314	5 865
RESULTAT FINANCIER			(12 314)	(5 865)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(159 249)	(141 915)

Rubriques	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	327 925	327 925
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	327 925	327 925
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	327 925	327 925
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	42 169	46 502
TOTAL DES PRODUITS	1 240 494	1 187 082
TOTAL DES CHARGES	1 113 987	1 047 574
BENEFICE OU PERTE	126 507	139 508

Calcul de la redevance pour l'exercice 2023:

Redevance fixe indexée

du 1/1 au 31/12/23 1 247 €

1 247 € ✓ cpte 651 150 (selon états financiers)

0 € Indexation à provisionner

Redevance variable

Résultat net comptable 126 507 €

Seuil 200 000 €

Seuil actualisé 1,2472 249 446 €

Diff Résultat - Seuil actualisé (si > 0) -122 939 € a

Total redevance variable (a x 5%) 0 €

0 € ✓ cpte 651 100 (selon états financiers)

- résultat bénéficiaire

Total redevance Fixe + Variable 1 247 €

